

Amis de

Saint-Gildas

et

de Rhuys



L'association des Amis de Saint-Gildas et de la Presqu'île de Rhuys a été créée en 1967. Son action vise à défendre les environnements terrestre et côtier propres à la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys. Elle se mobilise également pour ses alentours immédiats, terrestres et maritimes en baie de Quiberon. L'Association propose et défend toute mesure susceptible de concourir à l'agrément de résidence et de villégiature dans la commune. Elle promeut, soutient et défend l'intérêt touristique de Saint-Gildas-de-Rhuys et de la Presqu'île.

Contact :

Mairie, Saint-Gildas de Rhuys 56730
www.amis-de-st-gildas.fr
amisdesaintgildas@gmail.com
T +33 6 84 50 07 90

Les Amis de Saint-Gildas et de la Presqu'île de Rhuys demandent le respect de l'identité, des usages et de l'histoire de l'espace maritime

EN BREF. *La mer est la toile sur laquelle les marins peignent leurs histoires, laissant derrière eux des traits de courage, de résilience et d'aventure.... La mer est infinie, tout comme la détermination du marin.....L'horizon est une promesse de nouveaux départs, et la mer est le chemin vers des opportunités sans fin.... Laissons à la mer cet horizon inviolé, ...Dans chaque promontoire avancé, dans chaque plage incurvée, dans chaque grain de sable, il y a l'histoire de la terre,...L'horizon nous rappelle qu'il y a toujours quelque chose de nouveau de l'autre côté, qui attend d'être découvert.... Dans l'étreinte de la mer, nous trouvons la sérénité, l'inspiration et les merveilles infinies du monde. Le merveilleux est source de cette soif d'infini dans un monde trop borné et marqué... Le monde aurait pu être simple comme le ciel et la mer...*

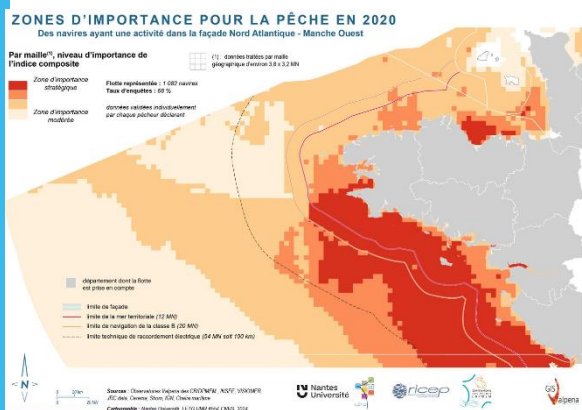
De Plaute à André Malraux, de Charles Baudelaire à Antoine de Saint-Exupéry, les auteurs qui se sont exprimés ont rappelé les valeurs de la mer et des marins qui la sillonnent. Notre association affirme que la mer n'est ni à vendre, ni à acheter et a encore moins vocation à être industrialisée. La France dispose d'un patrimoine maritime inestimable, le 2^{ème} le plus important de la planète après les USA. Nous demandons que ses usages et ses valeurs soient respectées : un espace de liberté et de ressourcement pour les marins comme les terriens, la liberté de navigation pour la pêche, la plaisance et les lignes de transport de fret et de passagers, un accès à la mer prioritaire pour nos pêcheurs afin de nourrir les Français avec leurs produits, le respect des espaces maritimes, des grands sites littoraux classés et de la biodiversité, le respect d'un horizon au soleil de midi, au soleil couchant ou quand la lune se lève.

Nous pensons que la décarbonation de notre énergie n'a pas besoin de la mer.



LA PECHE EST L'USAGE ECONOMIQUE PRIORITAIRE DE LA MER, Une évidence après les présentations du COREPEM

- 2 Après 15 ans d'études et de débats publics, on semble découvrir à la fois une évidence, que la pêche est une activité vitale pour les pêcheurs et tous les Français, et que des techniciens ont positionné les champs éoliens maritimes de Saint-Nazaire, de Saint-Brieuc, de Yeu-Noirmoutier et de Belle-Ile au cœur des zones avec l'enjeu stratégique le plus élevé...



Comment comprendre que ces « révélations » apparaissent après 3 mois de débat public ?

Dans notre société et tout particulièrement en France, les enjeux de la pêche et de l'agriculture ont été trop oubliés alors qu'il s'agit d'une grande richesse de notre pays.

Les expériences de nos voisins européens et les alertes de la Commission Pêche du Parlement européen (à la suite de nombreuses auditions de pêcheurs en Mer du Nord), pas plus que la visite de son vice-président Peter Van Dalen à Saint-Brieuc ne semblent avoir ébranlé nos techniciens.

Entre pêche industrielle, pêche hauturière et pêche côtière, c'est cette dernière qui est de loin la plus impactée par les projets éoliens. Les cartes présentées par le maître d'ouvrage dans le débat public ont « oublié » la catégorie des chalutiers de moins de 12 m de long alors qu'il s'agit du plus grands nombres de bateaux, et de la pêche qui a les impacts les plus faibles sur le milieu.

En prenant en compte les 3 dimensions sociale, économique et écologique, il est urgent de protéger la petite pêche côtière (70% des navires) dont le déclin est important aujourd'hui.

Les dimensions et la localisation des parcs éoliens actuels et envisagés de 12 à 25GW en Bretagne Sud et Atlantique représenteraient, de Quimper à Royan, le pourcentage astronomique de 30% de la surface de pêche sur une bande de 50 km.

Veux-t-on tuer définitivement la petite pêche côtière ?

LA PLAISANCE, USAGE DE LA MER PARTAGE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE DE FRANCAIS

Plus de 130 000 bateaux de plaisance dans le Morbihan, 15% de la flotte française comme le rappelait le représentant de la Voile du Morbihan à Vannes, plus de 100 écoles de voile où les enfants viennent découvrir et apprendre la mer et le vent, mais aussi le Pôle France en Bretagne sud à Port-la-Forêt : c'est la plus grande base professionnelle de compétition consacrée aux sportifs de haut niveau. Elle apporte sa contribution sportive à la préparation des navigateurs à la Route du Rhum ou au Vendée Globe.



La Bretagne sud est le principal lieu d'apprentissage et de découverte de la mer en France.

A Saint-Malo, à Brest, à Lorient, aux Sables d'Olonne et à la Rochelle, ce sont des lieux mythiques ou des dizaines de milliers de Français viennent rencontrer ces marins d'exception qui vont affronter les forces de l'océan, lors du départ et de l'arrivée de ces courses au large.



Comment ne pas détruire ces rêves et ces lieux d'apprentissage de la vie ?

Ne laissons pas rééditer, 2080 ans plus tard, l'agression des Vénètes par un nouveau César aux pales de balsa et de fibres de carbone, à la place des rames des galères



Le Forban du Bono – @Jean-Marie Liot



LES GRANDS SITES DE FRANCE ALTERES PAR UN HORIZON INDUSTRIEL

Les **Grands Sites de France** sont avant tout des paysages, et des paysages remarquables, emblématiques, qui sont reconnus par leur caractère exceptionnel, unique, singulier, ce qui justifie leur protection. Chaque Grand Site de France a une personnalité propre, qui a une certaine permanence dans le temps. Cette personnalité est très liée à l'histoire singulière du lieu.

Sublime ou pittoresque, grandiose ou intimiste, subjuguant ou apaisant, chaque Grand Site dégage un "esprit" qui lui est propre. Les peintres, les poètes, les écrivains ont su l'approcher et le transmettre : Cézanne pour la Montagne Sainte-Victoire, Victor Hugo et Michelet pour la Pointe du Raz... mais aussi à Belle-Ile-en-Mer : Claude Monet, Henri Matisse, Chateaubriand, Gustave Flaubert, les œuvres de Vauban et les chansons de Laurent Voulzy ont construit progressivement cette personnalité qui traverse le temps

Forgés par une authenticité nourrie par la diversité des composantes naturelles, humaines, historiques et culturelles, les termes de "paysage" et de "patrimoine", dans ce qu'ils désignent d'alliance de valeurs naturelles et culturelles, caractérisent ces Grands Sites.

Comment comprendre, qu'après la non-prise en compte de l'avis de la Commission nationale de protection de la nature, la quasi-totalité des sites éoliens en mer en France soient face à ces Grands sites de France, lieux de découverte, de mémoire et de ressourcement des Français :

Les deux caps Blanc-Nez et Gris-Nez, les Dunes de Flandres à Dunkerque, la baie de la Somme au Tréport, les falaises d'Étretat à Fécamp, les plages du débarquement à Courseulles-sur-Mer, Erquy et le Cap Fréhel à Saint-Brieuc, les dunes de Quiberon et les aiguilles de Belle-Ile (avec le projet AO5), l'estuaire du Payré, les îles d'Yeu et de Noirmoutier, l'estuaire de la Charente, l'île d'Oléron, la Camargue gardoise en Méditerranée ...

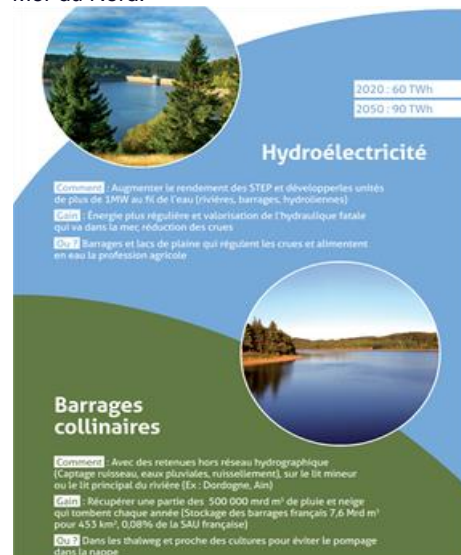
Ce n'est que la force du temps qui pourra réparer cet outrage fait aux Grands Sites de France et à leurs gestionnaires, quand ces machines industrielles auront subi les forces du vent, des tempêtes, de l'eau, du sel et du soleil. Et c'est alors l'habitant du site, héritier d'un paysage façonné par des générations antérieures, qui est finalement le seul garant de la transmission d'un capital paysager aux générations futures. Espérons qu'il faudra moins d'une génération, mais il faudra être tenace pour obtenir le retour à l'état initial de la part des promoteurs ou de leurs successeurs qui auront probablement fait faillite d'ici ces années-là.



UNE VISION ÉQUILIBREE ET ECONOMIQUE DU MIX ENERGETIQUE FRANCAIS

L'éolien en mer n'est pas une alternative au nucléaire car :

- On ne peut pas remplacer une énergie pilotable par une énergie non pilotable, sauf à développer massivement le charbon et le gaz comme en Allemagne, le gaz en Italie (qui a l'électricité la plus chère d'Europe), sauf à vendre son énergie non pilotable en-dessous des prix de revient, voir à prix négatif comme en Espagne, ou à relancer le nucléaire comme en Grande Bretagne.....;
- C'est l'énergie la plus chère de toutes les énergies pilotables ou non pilotables, et qui doit donc être massivement subventionnée (50 à 70% de son coût de revient) maintenant que le prix de marché européen est revenu à un prix normal : variant de 60 à 90 €/MWh suivant les heures de la journée et les saisons ;
- C'est l'énergie qui a le plus d'impacts négatifs sur le réseau de transport RTE, sur l'économie et la richesse des territoires littoraux (pêche, tourisme, plaisance), sur les circulations maritimes (cargos, navettes, pêche, plaisance), sur la biodiversité (avifaune, mammifères marins, fonds rocheux et sableux,..) et sur les espaces maritimes protégés ;
- C'est une solution inadaptée en France qui a des fonds marins plus importants et des régimes de vent moins forts et moins réguliers (périodes anticycloniques de plus en plus longues) qu'en Mer du Nord.



Pour adapter le mix énergétique français dans les prochaines décennies de façon sécurisée, durable, économique et décarbonée, **les priorités partagées lors des échanges organisés durant l'hiver 2023/2024 sur la presqu'île de Rhys** sont les suivantes :

- **Rééquilibrer le mix vers le nucléaire et les énergies renouvelables économiques et pilotables** (hydroélectricité et énergies thermiques renouvelables : géothermie, pompes à chaleur, bioénergies, solaire thermique, photovoltaïque en toiture, ...);

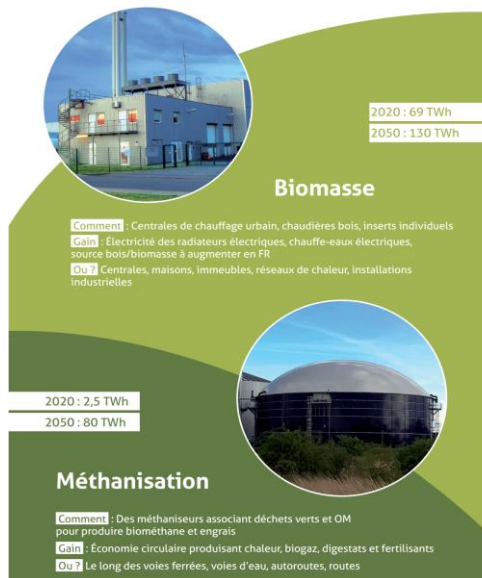


- **Garantir une sécurité d'approvisionnement durant la prochaine décennie grâce à l'autoconsommation mutualisée à moyenne distance sur le réseau ENEDIS**, notamment en zone rurale, grâce au développement accéléré (ZAPER) des énergies thermiques renouvelables ;

- **Fiabiliser et rendre plus résilient notre réseau électrique RTE au lieu de le fragiliser avec les EnR intermittentes et non pilotables :**



- **Relancer rapidement en France une industrie de l'énergie s'appuyant sur ces 2 piliers ;**



CONCLUSION. Il est urgent de nous poser et de savoir où nous voulons aller après 17 années d'errance énergétique. L'énergie constitue avec la terre et l'eau les trois ressources vitales fondamentales de notre planète, qui garantissent la qualité de notre cadre de vie et la durabilité de nos sociétés. Durant cette période, les oppositions stériles entre pro et anti-éolien et pro et anti-nucléaire ont tout simplement détruit notre capacité de réflexion et de prise de décision raisonnée. Nous formons le vœu qu'un nouvel horizon se soit ouvert le 6 janvier 2024 et qu'après l'écoute des Français, des élus et des acteurs économiques, le gouvernement remettra en place les fondamentaux économiques et rationnels qui garantiront le coût le plus compétitif pour l'électricité et l'énergie pour tous les Français et nos entreprises.

